

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, le 4 septembre 2018

H E U R E : 19 h 30

L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Guillaume Brais, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

227-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté, avec le retrait du point suivant :

5.5 – Limite de vitesse chemin Scottsmore.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

228-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'août 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question posée.

Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière assemblée.

COMPTES PAYABLES

229-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 4 septembre 2018, représentant des déboursés de 106 468,62 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 34558 à # 34621 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 101379,85 \$, le solde des dépenses de 5 088,77 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

ANNULATION ASSURÉ ADDITIONNEL CAT

230-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que suite à la dissolution du COMITÉ ACTION TOURISME, la MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC soit informée que cet organisme ne soit plus un assuré additionnel sur les assurances de la municipalité.

Adopté.

AUTORISATION DÉPÔT DEMANDE DE CA RACCORDEMENT ÉGOUTS/AQUEDUC FUTUR POSTE SQ

231-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et résolu que la firme LES CONSULTANTS S.M. INC. soit mandatée pour soumettre une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour le raccordement au réseau d'aqueduc et au réseau d'égout sanitaire de la Ville de Cowansville, du futur poste de police de la Sûreté du Québec, ainsi qu'à présenter tout engagement en lien avec cette demande ;

Que la Ville de Dunham confirme l'engagement à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée ;

Qu'un chèque au montant de 664,00 \$ soit émis à l'ordre du MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC pour les frais liés à cette demande.

Adopté.

*Monsieur le conseiller Léo Simoneau enregistre son vote **contre** la proposition.*

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10210 721 (règlement d'emprunt # 368-17).

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

ADOPTION RÈGLEMENT 372-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES ENTRÉES PRIVÉES ET LE REMPLISSAGE D'UN FOSSÉ D'ÉGOUTTEMENT

232-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le règlement n° 372-18 modifiant le règlement concernant la construction des entrées privées et le remplissage d'un fossé d'égouttement soit et est adopté.

Adopté.

ENTRETIEN D'HIVER TROTTOIRS SAISON 2018-2019

233-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le contrat d'entretien d'hiver des trottoirs soit renouvelé pour la saison 2018-2019 avec ENTRETIEN PAYSAGER RACINE, pour un montant de 10 250 \$.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 33000 443 pour le versement de décembre 2018.

ENTRETIEN HIVERNAL CHEMIN ST-IGNACE

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

234-18

et unanimement résolu que l'offre de la municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge pour l'entretien d'hiver, soit le déneigement et l'épandage de sel ou abrasifs, pour la portion du chemin St-Ignace sur le territoire de Dunham (entre la limite de Dunham et St-Ignace et le 10^e rang) au montant de 7 000 \$ pour la saison 2018-2019, soit acceptée.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 33000 443 (pour la portion relative au mois de décembre 2018).

PULVÉRISATION PAVAGE CHEMIN VAIL

235-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 12 500 \$ soit autorisé pour la pulvérisation du pavage existant sur le chemin Vail (tronçon de 1,5 km entre Fitchett et Champlain) en prévision de travaux de traitement de surface.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710.

LIMITE DE VITESSE CHEMIN SCOTTSMORE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

URBANISME

AVIS DE MOTION REFORTE RÈGLEMENTS D'URBANISME

236-18

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté les règlements suivants dans le cadre de la refonte des règlements d'urbanisme de la municipalité :

- Plan d'urbanisme ;
- Règlement de zonage ;
- Règlement de lotissement ;
- Règlement de construction ;
- Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale ;
- Règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble ;
- Règlement sur les dérogations mineures ;
- Règlement relatif aux permis et certificats ;
- Annexes et plans joints aux règlements (plan d'urbanisme, plan de zonage, terminologie) ;
- Règlement relatif aux ententes sur les travaux municipaux ;
- Règlement relatif aux PPCMOI.

Ces règlements pourront être adoptés à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie des projets est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle ils doivent être adoptés et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent les avoir lus et renoncent à leur lecture.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-18-09 CLERMONT TURCOTTE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

237-18

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 18-09 de monsieur Clermont Turcotte afin de permettre une opération cadastrale qui aura comme conséquence de rendre la grange existante dérogatoire quant à son implantation (marge arrière de 9,37 mètres, en dérogation avec l'article 27 du règlement de zonage # 243-03 qui indique une marge à respecter pour les bâtiments agricoles accessoires de 10 mètres).

Adopté.

DEMANDE AU PIIA 18-10 — HAIE DE CÈDRES GALERIE D'ART DANHAMIAN — 3778-3780 PRINCIPALE

238-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3778-3780 Principale :

- Implantation d'une haie de cèdres d'une hauteur de 4 pieds au pourtour de la propriété du demandeur.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SPORTS ET LOISIRS

DRAINAGE TERRAIN SOCCER

239-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 15 000 \$ soit autorisé pour des travaux de drainage et réfection du terrain de soccer au parc de l'Envol.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 521.

AUTORISATION DEFI DES CANTONS

240-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que soit autorisé le passage de la randonnée cycliste « Défi des Cantons » sur le territoire de Dunham le 8 septembre prochain.

Adopté.

REMBOURSEMENT CAMP DE JOUR LA FACTRIE

241-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que soit autorisé un remboursement de 1 125,00 \$ à La Factrie, équivalent à 50 % des frais d'inscription pour les enfants résidents de Dunham.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70120 990.

FETE D'HALLOWEEN 2018

242-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que soit autorisé un montant de 2 000 \$ pour la tenue de la fête de l'Halloween sur la rue Principale, le 31 octobre 2018.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70120 990.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

COMPRESSEUR PINCES DE DESINCARCERATION

243-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant de 9 075 \$ soit autorisé pour le remplacement du compresseur sur l'équipement de désincarcération du service d'incendie.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 526, par des revenus supplémentaires non prévus au budget.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE DIRECTEUR INCENDIE

244-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que Monsieur Sylvain Paulhus soit autorisé à effectuer environ 10 heures par semaine au taux horaire de 20,40 \$ (selon convention collective) pour de l'assistance administrative au directeur du service incendie, Monsieur Patrick Cournoyer.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 141.

NOMINATION POMPIER

245-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que Monsieur Jérémie Coulombe soit nommé pompier volontaire de la brigade d'incendie de Dunham, avec une période de probation de six (6) mois. Monsieur Coulombe dispose déjà de sa formation « Pompier1 ».

Adopté.

CIUSS —PROTOCOLE DE COLLABORATION ENCOMBREMENT ET ACCUMULATION MORBIDE

246-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, l'engagement de la Ville de Dunham à assumer les responsabilités décrites dans le protocole de collaboration proposé par le CIUSS pour des services aux personnes vivant des problèmes d'encombrement et d'accumulation morbide.

Adopté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

APPUI A L'UPA — PROGRAMME FARR

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

- 247-18** et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville donne son appui à l'UPA pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme FARR (Fonds d'Appui au Rayonnement des Régions) pour le projet de protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie.

Adopté.

AUTORISATION GUIGNOLEE DU DOCTEUR JULIEN

- 248-18** Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville autorise la tenue de la *guignolée du Docteur Julien* sur son territoire, samedi le 15 décembre 2018, soit à l'intersection des routes 202 et 213 (Principale et Bruce).

Adopté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- › M. Jean Binette – annonce conférence comité environnement 8 septembre ;
- › M. Gilles Nadeau – réunion information compostage ;
– évolution fibre optique.
- › Mme Michilynn Dubeau – nombre d'enfants Halloween ;
– toilette bureau information touristique.
- › M. Karo Papazian – compte rendu Clé-des-Champs ;
– fossé chemin Malenfant ;
– bureau information touristique ;
– droits acquis.
- › Mme Irène Gagné – fauchage abords routiers chemin Noisieux.
- › M. Gérard Dalpé – fauchage abords routiers.
- › M. François Charbonneau – félicitations concert Catherine Major ;
– bonne qualité de l'eau au lac Selby.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 249-18** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier